



# **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Le samedi 30 juin 2018 à 10 heures, les membres de l'association de La Bonne Entente Salloise (La BES) se sont réunis, à la salle du Cube de Salles d'Aude, en Assemblée Générale Ordinaire (AGO) sur convocation du Président en date du 06 juin 2018.

L'assemblée était présidée par Monsieur Henri GAVANON, président de l'association. Il est assisté d'une secrétaire de séance, Madame Marianne ESPANOL, secrétaire adjointe de l'association, ainsi que des membres du bureau.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci fait apparaître un total de 132 membres présents ou représentés.

Jocelyne ALARCON et Philippe ESPANOL ont été désignés en qualité de vérificateurs des comptes.

Plus de 73 % des adhérents à jour de cotisation étant présents ou représentés, le Président déclare alors que l'Assemblée Générale ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président excuse Monsieur Jean-Luc Rivel, maire de Salles d'Aude et accueille Monsieur Rémy Cavallès, maire-adjoint.

Il continue la réunion en rappelant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- rapport moral,
- rapport financier,
- adoption du nouveau règlement intérieur,
- renouvellement des membres du CA et constitution du bureau,
- rapport d'orientation,
- budget prévisionnel,
- questions diverses.



# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## **Le rapport moral**

Il est présenté par :

- le président pour la gestion de l'association,

Monsieur le Président débute son discours en rendant hommage à notre ami José Da Cunha, ancien membre du Conseil d'administration (CA) qui nous a malheureusement quitté au mois de janvier.

- Pascale Roualland pour les activités ponctuelles effectuées durant la saison 2017-2018,

- Harmonie Marty pour les activités cycliques.

Lors du débat qui a suivi les présentations, Monsieur Michel Sournies intervient pour annoncer son intention, après de nombreuses années, de cesser son activité d'animateur de la section encadrements artistiques et souhaite aussi que d'autres personnes s'impliquent dans la rédaction des articles de presse concernant les activités de l'association.

A l'issue des présentations et du débat le rapport moral est voté à l'unanimité.

## **Le rapport financier**

Il est présenté par la trésorière Madame Jocelyne Mingam. Les tableaux compte de résultat et bilan financier font apparaître un exercice 2017-2018 déficitaire de 985.89 euros.

Sur les trois derniers mandats 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, le bilan est excédentaire de 98 euros, ce qui confirme la bonne maîtrise des comptes de l'association.

Lors de cette saison, La BES était forte des 180 adhérents, dont 36 nouveaux.

Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par Madame Jocelyne Alarcon. Elle précise la tenue rigoureuse de la comptabilité et la bonne santé financière de l'association. Elle propose que soit donné quitus à la trésorière pour la gestion des comptes de l'exercice 2017-2018.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

## **Adoption du nouveau règlement intérieur**

Madame Marianne Espanol expose les raisons pour lesquelles des mises à jour du règlement intérieur ont été effectuées. Elle énumère les 12 chapitres qui le composent et précise que ces modifications permettront d'améliorer la vie en commun au sein de l'association.

Le Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité moins une abstention.



# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## Renouvellement des membres du CA et du Bureau

20 candidats, dont 7 nouveaux, se présentent pour faire partie du CA. A noter que 4 membres de l'ancienne équipe sont démissionnaires.

Sur 132 votants, 123 se sont exprimés et 9 bulletins étaient nuls.

Résultat des votes exprimés et tirage au sort des 3 groupes pour les prochaines élections par tiers :

1 <sup>ER</sup> GROUPE/1 AN	2 <sup>eme</sup> GROUPE/2 ANS	3 <sup>eme</sup> GROUPE/3 ANS
Marie Jo DUCRY	Jacqueline FERRIÉ	Jean-François ROQUES
Pascale ROUALLAND	Harmonie MARTY	Renée ROCA
Martine VIGUIER	Marianne ESPANOL	Guy COMPAIN
Henri GAVANON	Jean-Paul CHAMBONNIERE	Jocelyne ALARCON
Élisabeth MÉLIZ	Régine LEGIER	Alain ROUALLAND
Danielle MICHEL	Yves MARTIN	André PALAYRET

Suite à cette élection le CA s'est réuni pour élire le nouveau Bureau qui se compose comme suit :

Présidente	Madame Pascale ROUALLAND
Vice-présidents	Madame Harmonie MARTY et Monsieur Henri GAVANON
Trésorière	Madame Jocelyne ALARCON
Trésorier adjoint	Monsieur André PALAYRET
Secrétaire	Madame Marianne ESPANOL
Secrétaire adjointe	Madame Danielle MICHEL

## Rapport d'orientation

Pascale Roualland présente les projets d'activités pour la prochaine saison 2018-2019.

## Budget prévisionnel

La cotisation annuelle est maintenue à 18 €.

Le budget prévisionnel est présenté par Henri Gavanon.

Le rapport d'orientation et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité moins une abstention.



# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## Questions diverses

Les questions diverses et l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur Rémy Cavallés représentant Monsieur le Maire prend la parole pour féliciter le Président et le Conseil d'Administration de La Bonne Entente Salloise pour la qualité et la transparence de l'Assemblée Générale à laquelle il a assisté.

Monsieur Henri Gavanon, Président de séance, clôture la séance à 12h20.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la secrétaire de séance.

A Salles d'Aude, le 03 juillet 2018

Le Président de séance  
Henri Gavanon

La Secrétaire de séance  
Marianne Espanol